

REDACTEUR POLITIQUES FONCIERES

PDT 13829

EMPLOI-TYPE NOMADE : REDACTEUR, Conseiller études et analyses

CODE NOMADE : MAEE01-05

RATTACHEMENT RIME : FPE

DOMAINE FONCTIONNEL : gouvernance, élaboration et pilotage des politiques publiques

DOMAINE D'ACTIVITES : DIRECTION GENERALE

Contexte

Au sein de la Direction de l'économie globale et des stratégies de développement, la **Sous-direction de la gouvernance démocratique** (GOUV) met en œuvre et promeut dans les débats internationaux (1) les politiques de renforcement de l'Etat de droit et des libertés publiques, notamment dans les pays en situation de fragilité et en sortie de crise, (2) les processus de gouvernance démocratique impliquant l'ensemble des acteurs, de l'Etat aux collectivités locales et tous les niveaux de territoire et (3) des programmes de soutien à la gouvernance financière et à l'intégration régionale.

Le pôle "Réforme de l'État et gouvernance territoriale" définit, au sein de GOUV, les orientations stratégiques dans les domaines allant de la modernisation de l'Etat et de la coopération administrative, aux processus de décentralisation/ déconcentration, de la gouvernance urbaine et locale à la gouvernance foncière et à l'aménagement du territoire. Il travaille pour cela avec les administrations, les collectivités territoriales, les professionnels et chercheurs, les réseaux d'ONG et des représentants du secteur privé, concernés par ce domaine, en France et dans les pays partenaires. Il veille à la mise en œuvre de ces politiques dans le réseau et contribue au débat sur le sujet dans les enceintes multilatérales.

Le MAE, porteur de la stratégie française de gouvernance démocratique, décline notamment cette stratégie dans la promotion des **politiques foncières**, comme cadre nécessaire de la **gouvernance locale**, échelle privilégiée de réalisation des objectifs du millénaire. Ces appuis s'orientent particulièrement vers le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs concernés, afin de faire émerger des politiques et des processus endogènes dans ces secteurs.

Le périmètre géographique est concentré sur l'Afrique (ouest, centre et Maghreb) mais comprend d'autres régions (Amérique latine, Asie).

Cet appui passe par le biais de projets bilatéraux, de projets régionaux ou transversaux "mobilisateurs" et de partenariats avec les acteurs multilatéraux.

Le MAE participe aux enceintes de réflexion stratégique sur ces questions (groupe de bailleurs, Comité technique foncier & développement, organisations d'intégration régionale, système onusien, etc.).

Définition synthétique

Le rédacteur « Politiques foncières » assure le suivi des questions relatives aux politiques foncières (y compris les questions de fiscalité locale) et aux relations État/ collectivités locales. Il doit notamment :

- contribuer à l'élaboration de positions françaises sur la gouvernance et les politiques foncières,
- participer au débat international sur ces questions,
- orienter et appuyer les postes, dans la définition et la mise en œuvre de leurs actions de coopération, pour appuyer les politiques publiques dans les pays partenaires,
- construire, suivre et renforcer les partenariats avec les opérateurs et acteurs du foncier.

ACTIVITES PRINCIPALES

En qualité d'expert sur les problématiques foncières, avec les autres directions du MAE concernées par ces sujets, le rédacteur devra participer :

Au niveau multilatéral

- à la représentation du MAE dans les débats et événements internationaux, ainsi qu'auprès des autres bailleurs de fonds et organisations régionales et multilatérales ;
- à la conception et au suivi d'actions conjointes avec les organisations multilatérales. Par exemple, avec la Banque mondiale, en appui au « Cadre d'analyse de la gouvernance foncière » ; avec la FAO, à la mise en œuvre des « Directives volontaires sur la gouvernance des régimes des tenures des terres, des forêts et des pêches » et au processus de négociation sur les « investissements responsables agricoles » (rai).
- au groupe de travail européen sur les questions foncières, présidé par la Commission européenne, ainsi qu'au *global donor working group on land*, à présidence tournante.

Il est également chargé de :

Élaborer et promouvoir la stratégie française sur la gouvernance foncière

- animation du processus d'élaboration d'un document de stratégie française d'appui à la gouvernance et aux réformes foncières dans les pays partenaires,
- co-présidence, au nom du MAE et avec l'AFD, du « Comité technique foncier & développement », en assurant notamment le suivi des chantiers « Formalisation des droits et des obligations » et « Transparence et négociations des contrats ».
- réflexions à mener, sur les liens entre foncier et : décentralisation, politiques urbaines, aménagement du territoire, fiscalité locale, sécurité alimentaire, etc.
- travail sur la sécurisation de l'accès au foncier en milieu rural et urbain, sur les acquisitions massives de terres et sur les investissements agricoles responsables.

Suivi des actions de coopération dans les pays partenaires

- relation avec les opérateurs de l'aide française au développement intervenant sur le foncier : AFD (suivi de sa stratégie, instruction des dossiers soumis au CA et Comité des États étrangers), établissements publics de recherche/ développement (CIRAD, IRD), ONGs et collectivités locales bénéficiant de cofinancements de l'Etat : formulation d'avis sur leurs projets d'intervention ;
- appui aux Services de coopération et d'action culturelle, pour l'identification, l'instruction et le suivi des projets d'appui à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques en matière foncière ;
- sélection et supervision d'experts techniques internationaux (ETI) en position d'appui institutionnel sur le foncier dans les pays, et auprès d'opérateurs régionaux et d'agences multilatérales ;
- contribution aux notes pays problématisées de GOUV (visites ministérielles, instructions des Ambassadeurs, rapports d'inspection), identifiant et analysant les enjeux fonciers.

Principaux projets bilatéraux

Bénin : Projet FSP d'appui à la déconcentration et la décentralisation (volet adressage et RFU) ; Côte d'Ivoire : suivi avec l'AFD du volet foncier dans le cadre du C2D ; Haïti : Projet interministériel et interprofessionnel « Cadastre et sécurisation foncière » ; Madagascar : appui à la mise en œuvre de la « Lettre de politique foncière de 2005 » ; Sénégal, Mali, Cameroun : Projet FSP mobilisateur "Gouvernance urbaine et fiscalité locale" Suivi tout pays : **notamment pays d'Afrique de l'Ouest et du centre, Caraïbes (Haïti), Amérique latine.**

SAVOIR-FAIRE	CONNAISSANCES	QUALITES PERSONNELLES <i>observées / observables en situation professionnelle</i>
<p>Expérience professionnelle dans le champ du développement.</p> <p>Bonne capacité de synthèse et de rédaction, esprit d'analyse et attitude proactive.</p> <p>Maîtrise des outils informatiques de base (bureautique, messagerie) indispensable.</p> <p>Capacité d'animation et de coordination des acteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire (Bac + 5 ou +), droit, sciences politiques ou en géographie. - Connaissance des politiques foncières, urbaines et rurales, du droit foncier, des processus de décentralisation en France et dans les pays en développement. - Connaissance des zones géographiques concernées. - Connaissances des procédures de gestion des crédits publics. - Très bonne maîtrise de l'anglais. 	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptabilité, anticipation, travail en équipe. - Travail en binôme avec l'un des agents du pôle sur d'autres pays de la zone.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Forte disponibilité et réactivité exigées ; disponibilité pour des missions de courte durée.

ACQUIS PROFESSIONNELS SOUHAITABLES POUR EXERCER L'EMPLOI

- Expérience de plusieurs années sur les problématiques suivantes : foncier, décentralisation, aménagement du territoire.
- Expérience de terrain en pays en développement souhaitée.

PASSERELLES ET EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES VERS D'AUTRES EMPLOIS

PASSERELLES COURTES	PASSERELLES LONGUES

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI REFERENCE	
	<i>qualitatif</i>	<i>quantitatif</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la dimension pilotage stratégique - Evolution des débats internationaux dans le domaine du développement 	Nécessité de s'adapter aux changements en faisant preuve d'initiative et d'innovation	

SERVICE D'EMPLOI

POSTE / DIRECTION	SERVICE / SOUS-DIRECTION
<ul style="list-style-type: none"> - Direction générale de la Mondialisation, du développement et des partenariats, Direction du développement et des biens publics mondiaux (DGM/DBM) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-direction de la Gouvernance Démocratique (DGM/DBM/GOUV) - Pôle réforme de l'Etat et gouvernance territoriale (GRT)

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE TRAVAIL

Un chef de pôle, cinq rédacteurs, secrétariat « en pool »

LIEU DE TRAVAIL

27, rue de la Convention 75732 PARIS CEDEX 15
NUMERO DU POSTE DE TRAVAIL : 13829

PROFIL STATUTAIRE ET FINANCIER DU POSTE	
STATUT / CORPS ET GRADE	ECHELLE DE REMUNERATION
Agent contractuel de catégorie A	A partir de 35 220 euros annuels bruts et selon profil

CONTACTS (RESERVE A LA DRH)
Les candidats doivent adresser leurs C.V. et lettre de motivation (deux documents distincts, uniquement sous formats .doc ou .pdf) par courriel, en mentionnant impérativement dans l'objet l'intitulé de l'emploi (encadré gris en haut de la fiche de poste) et le numéro de poste de travail (avec le sigle « PDT », afin d'obtenir un accusé de réception), au plus tard le 30 mai 2014.
Date d'embauche : juillet 2014
Adresse mail : emplois.RH-3@diplomatie.gouv.fr